

TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

UA 85-51

Procès-verbal de la

SIXIÈME RENCONTRE

Tenue le 13 mars 2017, à la salle de conférence du bureau municipal de
Beaucanton



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 5 JUIN 2017

TGIRT-EIBJ VALCANTON VILLEBOIS

SIXIÈME RENCONTRE

DATE : Le 13 mars 2017

HEURE : 12 h 13

LIEU : Salle de conférence du Bureau municipal de Beaucanton

PRÉSENCES

BOULIANE, Stéphanie

ANCTIL, Lucienne

JEGOU, Michel

GUAY, Félix

BRODEUR, Alain

PHILIPPON, Cécile

DUBÉ, Johny

MAILHOT, Sylvie

LAMOUREUX, Guy

FORTIN, Isabelle

SECOND, Julien (Tél.)

FILION, Martin (Tél.)

CYR, Éline

SIGOUIN, Marie-Ève

MORASSE, Johanne

ORGANISME

MRC Abitibi-Ouest

Hecla Québec — Mine Casa Berardi

Association de propriétaires de chalets du lac Pajegasque

Norbord

Gestion Cyclofor

Mairesse de Valcanton

COOP Abifor

Corporation de développement de Valcanton

Tembec GRF-AO

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Faune

Administration régionale Baie-James

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt

Tembec GRF

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

OBSERVATEURS

INVITÉS

ANIMATRICE

| POINTS | RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS | DÉCISIONS |
|---|---|--|
| 1. Ouverture de la rencontre | La rencontre débute le 13 mars à 12 h 13. | Sur proposition de M. Michel Jégou, dûment appuyée par M ^{me} Sylvie Mailhot, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 12 h 13 le 13 mars 2017. |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 13 mars 2017. | M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. | Sur proposition de M ^{me} Cécile Philpion, dûment appuyée par M. Félix Guay, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu. |
| 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016. | M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal. Les modifications suivantes sont demandées : - Remplacer Tembec La Sarre par Tembec GRF pour Marie-Ève Sigouin et Tembec GRF Abitibi-Ouest pour Luc Michaud; - Enlever « Harricana Nord » vis-à-vis du nom d'Éline Cyr. | Sur proposition de M. Michel Jégou, dûment appuyée par M. Félix Guay, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que présenté avec les modifications demandées. |
| 4. Suivi de la rencontre du 6 décembre 2016 | M ^{me} Éline Cyr présente la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O. Celle-ci comprend 8 éléments de consultation, soient : - Travaux sylvicoles commerciaux - Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant une superficie plus grande ou égale à 10 ha; - Travaux sylvicoles non commerciaux - Ajout d'un secteur d'intervention ou agrandissement d'un secteur d'intervention à l'extérieur des SIP consultés totalisant | Sur proposition de M ^{me} Lucienne Anctil, dûment appuyée par M. Guy Lamoureux, il est unanimement convenu d'adopter la nouvelle grille des écarts pour les PAFI-O telle que présentée par le MFFP. |

| POINTS | RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS | DÉCISIONS |
|---|--|-----------|
| | <p>une superficie plus grande ou égale à 25 ha;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Changement de traitement si le prélèvement est plus intense; - Modification d'une mesure d'harmonisation; - Construction ou amélioration de chemin – Ajout d'une construction ou d'une amélioration de chemin plus long que 50 m à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Déplacement de part et d'autre d'un chemin planifié – Déplacement plus grand que 200m de part et d'autre du tracé planifié à l'extérieur d'un secteur d'intervention; - Ponts et ponceaux – Ajout d'un pont sur un nouveau tronçon de chemin; - Ajout d'un camp forestier (permanent ou temporaire). | |
| 5. Correspondance | Le MFFP a transmis l'information concernant la capacité portante du pont de la rivière Boivin qui correspond à 57 500 kg selon la configuration des camions. | |
| 6. Présentation de TEMBEC | M ^{me} Marie-Ève Sigouin présente un projet de planification de fermeture de chemin d'hiver qui sera construit dans le canton Fénélon (près de la rivière Rougette) dans l'aire de trappe algonquienne No 13. Les travaux auront lieu du 31 mars 2017 à l'automne 2018. La mine Balmoral qui a présentement des activités d'exploration dans le secteur a été consultée. Le processus comprendra au début les consultations autochtones, suivi de la TGIRT-EIBJ VVB et de la consultation publique MFFP. Ce projet vise à répondre à un besoin spécifique FSC visant le retour à une superficie productive. | |
| 7. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois | <p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » a été traité en comité de travail au MFFP régional et le rapport résultant de ce travail sera bientôt envoyé à Québec pour analyse. <p>En absence des représentants du Groupe de travail conjoint, leurs VOIC sont reportés à une autre rencontre. Il fut précisé cependant que ces VOIC s'adressent spécifiquement au 25 % résiduel de la Paix des Braves et l'UA 85-51 est complètement à l'extérieur de la PDB même si la portion nord comporte des aires de trappes cries.</p> <p>Une question est soulevée demandant si le 1 % des milieux humides vient s'ajouter aux compensations pour perte de milieux humides, lors de l'implantation d'une mine. Il y a un besoin de coordination entre le MFFP qui identifie le 1 % et les mesures prises par la mine HECLA pour compenser la</p> | |

| POINTS | RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS | DÉCISIONS |
|--------|--|-----------|
| | <p>perte de milieux humides qui a été dédiée à la recherche à l'UQAT. Le MFFP reviendra avec la réponse à la prochaine rencontre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les BGA résineux et feuillus présentent la valeur « Économique » aux membres de la table qui se traduit dans les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. Il en est de même pour les VO de NORBORD : « Accès au plein potentiel peuplier », « Récupération des volumes peuplier en sénescence », « Maximiser les volumes récoltables en été », « Planification forestière opérationnelle répondant aux besoins des usines », « Optimiser les coûts de production en bois », « Processus de consultation et d'harmonisation des usages forestiers transparent, efficace et satisfaisant pour les parties » et « Planification et activités sur le territoire permettant le maintien de la certification SFI ». - La représentante du PRAU de la MRC Abitibi-Ouest désire consulter son organisme et revenir avec plus de précisions sur leur VO à la prochaine rencontre. - La mairesse de la localité de Valcanton explique que le VO « Prise en main de la gestion de la forêt par les communautés – Analyser le projet d'implantation d'une forêt de proximité à VVB » est toujours en attente du programme annoncé par le MFFP pour l'implantation de forêts de proximité. Dans l'éventualité où les localités de VVB soient fusionnées et deviendraient une municipalité autonome en 2019, la délégation de gestion des lots intramunicipaux et épars pourrait être transférée du GREIBJ à VVB qui pourrait utiliser les profits générés comme source de financement. Cependant, des vérifications sont nécessaires concernant la capacité de VVB d'assumer convenablement cette délégation de gestion. Quand VVB sera prêt, Norbord et Tembec seront là pour les discussions sur la faisabilité, oui ou non, de la mise en place de ce projet de forêt de proximité. <p>Le VO « Climat – Préserver l'effet brise-vent autour des localités dans la forêt publique » se résume à une demande d'éviter les coupes à blanc près de VVB.</p> | |

| POINTS | RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS | DÉCISIONS |
|--|---|-----------|
| | <p>Le VO « Éducation forestière – Promouvoir l'éducation forestière » fait référence à la préoccupation reliée à la capacité des organismes régionaux du Nord-du-Québec à continuer à supporter l'offre de services des organismes dédiés à l'éducation forestière comme FaunENord, les Associations Forestières de l'Abitibi Témiscamingue et du Lac Saguenay-St-Jean. Ces activités de formation sont très appréciées à VVB et espère que celles-ci puissent se poursuivre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le MFFP portera une attention particulière au VO « Climat d'entente avec les autres utilisateurs – Considérer les préoccupations de tous les utilisateurs dans un processus de consultation clair » et fera une présentation sur le processus de consultation et d'analyse des VOIC à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois. - Le VO « Conservation de l'habitat du caribou – Analyse de la possibilité de fermeture de certains chemins et reboisement » sera traité dans le cadre de l'objectif 1.10 sur l'habitat du caribou. - Le VO du Récrétourisme « Qualité esthétique du paysage – Conserver une qualité de paysage acceptable pour les activités récréotouristiques et maintenir une prédominance de couvert forestier dans le paysage de sites sensibles » sera traité en comité technique formé de M^{me} Éline Cyr, M. Michel Jégou, M. Guy Lamoureux et M^{me} Sylvie Mayotte. La méthode Josée Paquette sera utilisée pour guider les travaux de sélection des sites sensibles. L'objectif « S'assurer de conserver une ambiance forestière le long des parcours de canots camping » sera également traité par le comité technique récréotourisme. - Le VO « Santé publique – Protection de l'habitat faunique – aquatique » sera d'abord analysé par le représentant du MFFP-Faune M. Julien Second qui reviendra à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ VVB avec l'information sur les teneurs en mercure dans le lac Turgeon. L'objectif « Protection du sol » en lien avec la demande de protection d'une bande riveraine de 60 m pour les lacs de villégiature sera traitée par le comité technique récréotourisme. | |
| 8. Divers | | |
| 8.1 Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ VVB | M. Félix Guay demande pourquoi il n'y a pas de représentant pour la catégorie « Chasseurs-pêcheurs-piégeurs » à la TGIRT-EIBJ VVB. L'Association de chasse et pêche du secteur VVB a été invitée en 2016 à participer aux | |

| POINTS | RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS | DÉCISIONS |
|--------------------------|--|---|
| | rencontres sans toutefois obtenir de confirmation de participation de leur part. Il est suggéré d'adresser l'invitation à M. Fernand Savard de l'Association des piégeurs pour combler ce siège. | |
| 9. Levée de la rencontre | Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois qui aura lieu le 5 juin 2017 à 10 h au lieu de midi. La rencontre se termine à 15 h 23 le 13 mars 2017. | Sur proposition de M ^{me} Cécile Philippon dûment appuyée par M. Félix Guay, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 15 h 23 le 13 mars 2017. |